

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 325/04

MDE 12/014/2004 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS DETENTION AU SECRET

ÉGYPTE

environ 2 500 personnes

Londres, le 29 novembre 2004

Deux mille cinq cent personnes, peut-être moins, sont privées de liberté depuis les attentats à la voiture piégée qui avaient fait plus d'une trentaine de morts dans la station touristique de Taba, sur les côtes de la mer Rouge, le 7 octobre dernier. D'autres, récemment libérées, affirment qu'elles ont été torturées. La grande majorité des détenus sont maintenus au secret dans les locaux du Service de renseignements de la sûreté de l'État, notamment au siège de ce Service situé place Lazoghli, au Caire, où des actes de torture sont fréquemment signalés.

Le 7 octobre, une bombe a explosé dans l'hôtel Hilton et deux autres dans des camps de vacances situés dans les environs de Taba et dans la ville même, qui se trouve près de la frontière israélienne, dans le Sinaï. Ce triple attentat a coûté la vie à au moins 34 personnes et fait plus de 120 blessés. Par la suite, les autorités ont procédé à une vague d'arrestations qui se sont principalement déroulées dans les villes d'El Arish et de Sheikh Zoayyed pendant les deux dernières semaines d'octobre. Selon les propos d'un haut fonctionnaire chargé de la sécurité dans la région du Sinaï, relayés le 24 novembre par des groupes égyptiens de défense des droits humains, 2 500 personnes seraient toujours détenues à ce jour. Ce responsable a également fait état de 320 libérations le 12 novembre, veille de l'*Id al Fitr* (fin du Ramadan). Parmi les personnes libérées, beaucoup ont déclaré qu'elles avaient été torturées par des représentants du Service de renseignements de la sûreté de l'État : elles auraient été battues, suspendues par les poignets ou les chevilles et soumises à des décharges électriques.

Certaines sources indiquent que la police et le Service de renseignements de la sûreté de l'État ont recouru à une force excessive lors des opérations menées à El Arish et Sheikh Zoayyed. Ces représentants des forces de l'ordre auraient menacé et agressé un grand nombre de personnes, notamment des femmes, et se seraient introduits de force dans certaines maisons.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Égypte, les actes de torture sont monnaie courante. Ils sont systématiquement infligés dans les locaux du Service de renseignements de la sûreté de l'État, dans les postes de police et, parfois, en prison. Les méthodes les plus fréquemment décrites sont les décharges électriques, les coups, la suspension par les poignets ou les chevilles, les brûlures de cigarettes ainsi que diverses formes de violences psychologiques, notamment des menaces de mort, de viol ou d'autres atteintes sexuelles visant personnellement les détenus ou leurs parentes.

En 2002, dans ses Conclusions et recommandations aux autorités égyptiennes (Doc. ONU CAT/C/CR/29/4), le Comité contre la torture s'est déclaré préoccupé par « *la persistance de la torture et des mauvais traitements infligés aux détenus par les responsables de l'application des lois* » et par le fait « *qu'il existe des preuves que la torture et les mauvais traitements sont couramment pratiqués dans les locaux administratifs qui dépendent du Service de renseignements de la Sûreté d'État* ».

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après** (en anglais ou dans votre propre langue) :

– cherchez à obtenir des autorités la garantie que ces détenus ne seront pas torturés ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;

– exhortez les pouvoirs publics à faire le nécessaire pour qu'ils puissent être en contact avec leurs proches, consulter un avocat et bénéficier des soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;

– demandez la libération immédiate de ces personnes, à moins qu'elles ne soient inculpées d'une infraction dûment reconnue par la loi, auquel cas elles devront être jugées dans les meilleurs délais, dans le cadre d'une procédure équitable ;

– faites part de l'inquiétude que vous inspirent les déclarations d'un grand nombre de personnes qui, après leur remise en liberté, ont affirmé qu'elles avaient été victimes de torture et d'autres formes de mauvais traitements ;

– demandez instamment que ces déclarations fassent immédiatement l'objet d'investigations impartiales, que les résultats soient rendus publics et que les responsables présumés de tels agissements soient déférés à la justice.

**APPELS À :**

**Président de la République :**

His Excellency Mohammad Hosni Mubarak  
President of the Arab Republic of Egypt  
'Abedine Palace  
Cairo  
Égypte

**Fax :** +202 390 1998

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Président de la République,*

**Ministre de la Justice :**

His Excellency Mr Faruq Sayf al-Nasr  
Minister of Justice  
Ministry of Justice, Midan Lazoghly  
Cairo, Égypte

**Courriers électroniques :** [mojeb@idsc.gov.eg](mailto:mojeb@idsc.gov.eg)

**Fax :** +202 795 8103

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**Ministre de l'Intérieur :**

His Excellency General Habib al-Adeli  
Minister of the Interior  
Ministry of the Interior  
Al-Sheikh Rihan Street  
Bab al-Louk, Cairo, Égypte

**Courriers électroniques :** [moi@idsc.gov.eg](mailto:moi@idsc.gov.eg)

**Fax :** +202 579 2031

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**Procureur de la République :**

Counsellor Maher 'Abd al-Wahid  
Public Prosecutor  
Dar al-Qadha al-'Ali  
Ramses Street, Cairo  
Égypte

**Fax :** +202 577 4716

**Formule d'appel :** *Dear Public Prosecutor, / Monsieur le Procureur de la République,*

**COPIES aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 10 JANVIER 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*